

La Lettre

du Président



N° 92
Juillet 2023

100

ANS

Calendrier des prochaines formations

Formation sécurité décennale :

sur convocation individuelle ou en ligne sur l'espace adhérent

Responsable de battue et Chef de ligne :

- Mardi 18 juillet 2023 à 9h ou 14 h
(Ball trap de Ste Neomaye)
- Mercredi 19 juillet 2023 à 9h ou 14h
(Ball trap de Ste Neomaye)
- Mardi 19 septembre 2023 à 9h ou 14h
(Ball trap de Ste Neomaye)
- Mercredi 20 septembre 2023 à 9h ou 14h
(Ball trap de Ste Neomaye)
- Vendredi 22 septembre 2023 à 9h ou 14h
(Ball trap de Ste Neomaye)
- Samedi 23 septembre 2023 à 9h
(Ball trap de Ste Neomaye)
- Mercredi 11 octobre 2023 à 9h ou 14 h
au stand de CERIZAY

Piegeur agréé :

- Mardi 17 et samedi 21 octobre 2023
(à La Crèche 79260)

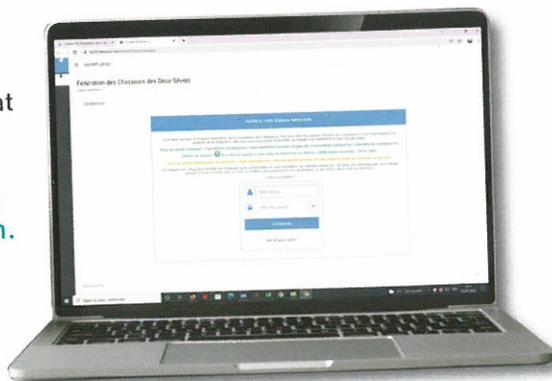
Hygiène et venaison :

- Mardi 17 octobre 2023
(à La Crèche 79260)
- Samedi 21 octobre 2023
(à La Crèche 79260)

Gestion d'une ACCA :

- Vendredi 8 septembre 2023 à 14h
(à la Crèche 79260)
- Vendredi 22 septembre 2023 à 14h
(à la Crèche 79260)

Pour toute inscription,
contactez le secrétariat
au 05 49 25 05 00
ou inscrivez vous sur
votre espace adhérent
www.chasse-79.com.



Directrice de la publication : Alexandra BARON

Rédaction : Alexandra BARON, Guy TALINEAU, Frédéric AUDURIER et David BERTHONNEAU

Crédit Photos : Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, Dominique GEST

Création & impression : Imprimerie de la Sèvre - NIORT - 1000 exemplaires - Bulletin imprimé sur un papier issu de forêt gérée durablement

sommaire

Edito du Président	3
Retour sur l'Assemblée Générale	4-5
Résolutions	6
Allocution du Président	6-7-8-9
Le SIA	10
Les 100 ans de la fédération	11
J'aime la nature propre	11
Enquête prélèvement via Chass Adapt	12

Savoir communiquer en interne :

Nous invitons l'ensemble des responsables de territoires (Président d'ACCA ou responsable de Chasse Privée) à communiquer l'ensemble des informations transmises par la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres aux chasseurs de son territoire.

Les responsables de territoire sont les premiers vecteurs de transmission des informations reçues, notamment lors de vos rassemblements tels que les Assemblées Générales.



Chers adhérents,

A la veille de l'été, je vous souhaite de bonnes vacances ou vous saurez vous ressourcer en famille ou avec des amis, démarche indispensable pour vivre ce qu'il y a de meilleur dans la vie : les relations humaines.

Pour en revenir à notre activité préférée, nous aborderons avec vous 4 sujets d'actualité :

- **Les ESOD** : nous attendons toujours avec impatience la liste des espèces retenues par notre ministère de tutelle pour la période 2023/2026. Ce sera chose faite dans les prochaines semaines. Nous en ferons les commentaires sur notre site dès sa sortie.

- **Les EKORANDOS du 11 juin dernier** : un franc succès avec 1000 visiteurs sur les communes des Châteliers, Val du Mignon, La Crèche, Saint Coutant, Mauzé-Thouarsais et Voulmentin. Un très grand merci aux bénévoles qui ont su organiser ces manifestations et montrer le travail des chasseurs à la population... en agissant de la sorte, vous soulignez davantage encore l'utilité et l'apport des chasseurs à la société et aux citoyens qui la composent tout en faisant découvrir à nos randonneurs les particularités et la richesse de vos territoires. Bravo encore pour cette initiative réussie.

- **Les dégâts de grands gibiers** : nous vous annonçons lors des réunions d'unité de gestion que le prélèvement des bêtes noires n'était pas d'un niveau suffisant pour atteindre notre objectif, à savoir la maîtrise des populations et la maîtrise des dégâts qu'elles provoquent. Votre réaction est à saluer, vous avez su faire ce qu'il fallait pour inverser la tendance de régulation. Alors que nous nous acheminions vers des prélèvements en baisse de 150 à 200 individus, les chiffres atteints au 31 mars 2023 nous indiquent une stabilité des prélèvements par rapport à l'année précédente. Une preuve de plus pour démontrer la qualité, le sens des responsabilités et le savoir faire de nos équipes sur le terrain. Alors, si tous ensemble, nous prélevons davantage et si nous savons mieux protéger les cultures sensibles, nous aurons moins de dégâts et donc moins de demandes d'indemnisation. Par conséquent, nous pourrions alors demander moins de contribution à nos adhérents que vous êtes. Les mesures proposées par l'état à la suite des démarches de notre président national Willy SCHRAEN, le plan de résilience sur 2022/2023 pour palier la hausse des denrées

et le plan d'accompagnement sur les 3 ans qui suivent pour baisser les surfaces impactées par les dégâts (moins 20 à 30 % au niveau national), doivent nous accompagner à franchir l'obstacle. Ensemble, adhérents, exploitants agricoles, Fédération, nous allons relever le défi.

- **La fête du centenaire** : notre Fédération a 100 ans, preuve de l'ancrage de la chasse dans la société et dans notre ruralité avec ses 1377 adhérents territoriaux et 9741 chasseurs. Nous avons imaginé mettre en avant ses nombreuses facettes et les montrer au public **le samedi 2 septembre 2023** sur notre siège social à La Crèche. Pour en faire une fête populaire, les entrées seront gratuites. Pour s'inscrire dans notre ruralité et ceux qui en vivent, vous pourrez vous restaurer midi et soir en achetant sur place, votre repas auprès des producteurs locaux. Vous pourrez visiter de nombreux stands faisant état des différentes facettes de la chasse française (sonneurs de trompes, artiste peintre, chasse au vol, à l'arc, meutes de chiens courants, travail des chiens d'arrêts et de rapport, histoire de la fédération, musée de la Chasse, ...)

Merci aux nombreux bénévoles de nous avoir rejoint pour offrir la qualité du service nécessaire pour vous faire passer une journée ou un après-midi de plaisirs de rencontres, d'amitiés, d'échanges et vous redonner la gratifiante certitude d'être fier d'être chasseur.

Pour conclure, avec mes collègues du Conseil d'Administration et l'ensemble du personnel, nous serons mobilisés et aurons le grand plaisir, le 2 septembre prochain de vous recevoir dans cette maison de la nature et de la chasse qui est la vôtre.

Amitiés de Saint Hubert
Le Président - Guy TALINEAU

Retour

sur la dernière Assemblée Générale

Le 20 avril 2023 a eu lieu la centième assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres. Sous la présidence de Guy TALINEAU, cette assemblée a réuni 700 personnes sur le site de Bocapole à Bressuire.

L'ordre du jour était composé de :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022
- Compte-rendu d'activités en vidéo 2022/2023
- Compte-rendu financier 2021/2022
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Projet de budget 2023/2024
- Analyse des vœux et décisions
- Allocution du Président
- Intervention des personnalités invitées
- Questions diverses

Introduction du Président

Après avoir accueilli les différentes personnalités et procéder aux différents rappels règlementaires pour le bon déroulement de l'Assemblée Générale, le Président Guy TALINEAU a réalisé une rétrospective globale sur l'année écoulée, première du mandat pour le conseil d'administration. Ce compte-rendu d'activité a été repris dans une vidéo réalisée par le service technique et visible sur la page YouTube de la Fédération.

Compte-rendu d'activité

Pour la saison 2022/2023, la FDC 79 comptabilise 9 738 chasseurs actifs, dont 4 754 permis départementaux et 4 984 permis nationaux. 215 nouveaux chasseurs ont rejoint nos rangs cette saison, soit une baisse de 3.24 %.

67 chasseurs ont repris la chasse en 2022/2023 en profitant de l'opération « parrainage ».

Concernant les territoires de chasse, les derniers chiffres font état de 470 000 hectares chassables sur l'ensemble du Département, répartis sur 269 ACCA et de 1 108 chasses privées.

La FDC 79 propose également 14 offres de formations pour les chasseurs, pour un total de plus de 2 000 chasseurs formés cette saison dont 904 pour la formation sécurité décennale (20 sessions). Au total, 1582 personnes ont participé à cette formation depuis sa mise en place en septembre 2021.

La Gestion du Grand gibier

Pour le chevreuil

Cette saison 2022/2023 est la première du 4ème plan de chasse triennal chevreuil comprenant un total de 14689 attributions. 3962 individus ont été prélevés lors de cette année soit un taux de réalisation de 27 %.

Pour le Cerf

L'espèce Cerf est en constante augmentation dans le département. Les attributions ne cessent d'augmenter.

Pour la saison écoulée, 201 attributions ont été faites pour 119 prélèvements soit un taux de réalisation de 59%.

Pour le Sanglier

La Politique Fédérale œuvre chaque jour pour diminuer au maximum l'impact de cette espèce sur les cultures et les populations de suidés.

Aussi, en 2022/2023, ce sont 3250 animaux qui ont été prélevés grâce aux efforts des chasseurs deux-sévriens. Les surfaces de dégâts sur les récoltes continuent d'augmenter. Après avoir indemnisés les agriculteurs à hauteur de 189 136€ en 2021/2022, les indemnisations pour la saison en cours devraient être de 250 000 €. Le plan de résilience mis en place par l'Etat devrait permettre d'équilibrer le compte analytique dégâts. La FDC 79 devrait percevoir 73 000 €.

Le Petit Gibier Terrestre et Migrateur

L'ensemble des résultats de l'enquête prélèvement a été présenté lors de la dernière Lettre du Président de janvier 2023. 624 chasseurs y ont participé en 2021/2022.

Pour les données lièvres, espèce soumise à plan de chasse, 29 313 animaux attribués pour 11 530 prélevés, soit 40 % de taux de réalisation. Les comptages réalisés dans le département l'hiver ont permis de relever un Indice Kilométrique d'Abondance de 5.15 lièvres au kilomètre dans les zones de plaine et un indice ponctuel de 1.13 lièvres par point dans les zones de bocage. Au niveau de la reproduction, 40 % de jeunes prélevés cette année. 2022 a été la plus mauvaise année de reproduction jamais connue dans notre département.

Réseau SAGIR :

Au niveau des recherches sanitaires avec le réseau national SAGIR, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres a fait analyser 30 animaux dont le lièvre reste l'espèce la plus suivie.

L'Education à la Nature

Pour cette dernière année, la FDC 79 est intervenue dans 200 classes auprès de 4 600 enfants sur une vingtaine de thèmes différents allant de la plantation de haies, aux insectes pollinisateurs, en passant par la découverte des oiseaux ou la lecture de paysage par exemple.

Le grand public n'est cependant pas en reste. En effet, plus de 4000 personnes ont pu participer à nos diverses manifestations, allant de la sortie nocturne « Nuit du Lièvre » au brame du cerf, à la journée du patrimoine, mais également aux randonnées pédestres prévues par notre projet « Ekorando » ou encore Nature Propre.

Ces animations se font en collaboration de collectivités, d'associations mais également avec les nombreux bénévoles qui nous font le plaisir de nous prêter main-forte chaque année.

Toutes ces manifestations constituent une véritable vitrine de notre engagement dans la gestion des espèces et des espaces. Cette reconnaissance nous permet aujourd'hui d'être reconnus comme acteur majeur auprès de nombreuses structures.

Les Aménagements

Un des axes prioritaires de la stratégie de la Politique Fédérale est tourné vers la reconquête de la biodiversité par la mise en place d'aménagements favorable à la petite faune sauvage.

Pour ce faire, l'enveloppe Eco-contribution, mis en place suite à la réforme de la chasse de 2019 a permis de faire financer plusieurs projets, tel que Nature Propre, Hirondelle et Ekolien ou bien encore Ekosentia avec 3 nouvelles communes pour 135 km de chemins inventoriés, ainsi que le projet Régional Biodiversité en Nouvelle Aquitaine Biodiv'NA, qui a permis de financer pour les Deux-Sèvres 11 kilomètres de haies, 1 ha de bosquets, 260 ha de cultures faunistiques, 630 hectares de maintien de chaumes de céréales et l'implantation de 200 ha de cultures hivernales.

Compte-rendu financier

Le Trésorier, Jacky Diacre, a réalisé le compte-rendu financier pour la période allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022. Les chiffres ont été arrêté par le Conseil d'Administration, après vérification du cabinet d'expertise comptable.

Le total des produits du compte de résultat général s'élève à 2 128 059 € et celui des charges à 2 034 450 €.

Pour le compte analytique « Dégâts de grands gibiers », les recettes sont de 250 552 € et les dépenses de 302 761 €, soit un résultat négatif de 52 208.86 €. Les réserves spécifiques de ce compte sont désormais de 342 338.67 € au 30 juin 2022.

Pour le compte analytique « Eco-contribution », il est en équilibre à hauteur de 74 506 € et concerne 3 principaux projets qui sont Biodiversité en Nouvelle Aquitaine, Ekosentia et le projet sur la perdrix grise et l'outarde.

Concernant le compte de bilan, la valeur nette de l'actif s'élève à 2 941 511 €.

S'en est suivi le rapport du commissaire aux comptes, M. Rouillé qui entérine les comptes.

Suite à cette présentation, M. Pascal BAILIER, Secrétaire générale de la Fédération fait lecture de 3 résolutions adoptés à la majorité des personnes présentes.

Budget prévisionnel 2023-2024

Jacky DIACRE présente un compte prévisionnel équilibré à hauteur de 2 050 410 € dont les principaux chiffres à retenir sont :

Les grands chiffres à retenir :

Prix du timbre : 90 €

Prix de la cotisation : 65 € (part fixe) et 0,40 € / hectare

Prix de la contribution territoriale : 0,30 €/hectare

Suite à cette proposition, le Président Guy TALINEAU soumet au vote la 4^{ème} résolution dont le texte est le suivant :

« A la suite de la présentation du budget 2023/2024 par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve ce prévisionnel de 2 050 410 € ».

Cette résolution est adoptée.

Vœu déposé

Un seul vœu est déposé par le Conseil d'Administration de la Fédération et vise à statuer sur une éventuelle modification de la contribution territoriale dégâts pour la saison 2023/2024.

Deux possibilités sont offertes au vote à savoir :

- La première est un maintien du système actuel avec une contribution territoriale solidaire.

- La seconde est une évolution vers une contribution territoriale dite responsable en plus de la contribution territoriale solidaire pour les communes ayant des dégâts de grand gibier.

Le vote à bulletin secret donne un avis favorable à la première possibilité soit un maintien du système actuel avec 4 088 voix pour. La seconde possibilité a récolté 3 248 voix sur les 7336 exprimés.

Rapport d'orientation

Après la traditionnelle pause, Michel BRUNET a présenté le calendrier de la prochaine saison cynégétique tel que la Fédération le sollicitera auprès de Madame La Préfète.

Guy TALINEAU a ensuite présenté le rapport d'orientations définies autour d'un cap : **AGIR pour une CHASSE PERENNE, ASSUMEE et UTILE à la SOCIETE**

Après avoir listé les menaces et les atouts qui pèsent sur les activités cynégétiques, le président TALINEAU a listé les 10 actions décidées pour la prochaine saison :

- Continuer la politique d'amélioration de la biodiversité et de reconquête des biotopes
- Continuer l'engagement en matière d'éducation à la nature
- Continuer la politique de reconquête des effectifs
- Préparer la liste des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts pour 2023-2026
- Maitriser les populations de grand gibier et leurs dégâts
- Travailler sur l'amélioration sanitaire et le traitement des viscères de grand gibier
- Accentuer notre politique de communication
- Organiser le centenaire de la Fédération
- Ecrire le 4^{ème} Schéma Départemental de gestion Cynégétique Approuvé pour la période 2024-2030
- Mettre en place un pôle environnemental au sein de la Fédération

Les travaux de cette 100^{ème} assemblée générale ont été clôturés avec l'intervention des différents invités, M. Francois CHAUX représentant la Chambre Interdépartementale d'Agriculture, M. Guillaume RIOU, vice-président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Mme Estelle GERBAUD, vice-président du Conseil Départemental, M Gilbert FAVREAU, sénateur des Deux-Sèvres et M Eric BATAILLER, Directeur Départemental des territoires.

Résolutions

adoptées à l'Assemblée Générale

1^{ère} résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes de la Société Européenne Expertise Bourse représentée par son chargé de mission, Monsieur Frédéric ROUILLE sur les résultats clos au 30 juin 2022, approuve les comptes de la Fédération, tels qu'ils ont été présentés dans ces rapports.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité cette résolution.

2^{ème} résolution : L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion, au titre de l'exercice 2021 - 2022.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité cette résolution.

3^{ème} résolution : Les comptes de la Fédération, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022, sont caractérisés par les données suivantes :

- Un total du bilan de 2 941 511 € ;
- Des produits d'exploitation de 2 092 812 € ;
- Un résultat net comptable positif de 93 608 €.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder aux affectations suivantes, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 :

Le résultat bénéficiaire de 93 608 € sera affecté au poste « autre réserve »

Le transfert de la somme de 34 902 € de la réserve au poste « réserve immobilisée » correspondant à l'ajustement au 30/06/2022 de la valeur nette comptable des immobilisations de ce service.

Le compte report à nouveau de 196 821 € sera affecté au poste « autre réserve »

Après affectation, le solde des comptes de fonds associatifs se présentera ainsi au 30 juin 2022 :

Libellés	Comptes de la F.D.C.
Réserves de gestion	2 053 923 €
Réserves immobilisées	340 369 €

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité cette résolution.

4^{ème} résolution : A la suite de la présentation du budget 2023/2024 par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve ce prévisionnel de 2 050 410 €.

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité cette résolution.

Allocution

du Président Guy Talineau

1- Introduction

Nous vivons ce jour, la 100^{ème} Assemblée Générale de notre Fédération, preuve s'il en fallait d'une activité ancrée dans notre vie, notre société, pratiquée par 10 000 personnes en Deux-Sèvres et 1 million au niveau national. Cette activité aux multiples facettes s'exerce dans de nombreux domaines tels que la reconquête de la biodiversité de nos territoires ruraux, la recherche d'équilibre pour les espèces vivantes ou la transmission de nos savoirs aux générations futures. Elle s'exerce aussi en collaboration avec les pouvoirs publics en mettant à leur disposition, nos connaissances afin que les décisions et arrêtés qu'ils prendront, soient conformes aux besoins des citoyens.

Nos orientations se définissent ainsi autour d'un cap :

AGIR pour une CHASSE PERENNE, ASSUMEE et UTILE à la SOCIETE

Pour développer nous allons d'abord faire un constat de l'existant, voir les menaces qui pèsent sur notre activité, mais aussi les atouts que nous avons dans notre jeu. Je vous donnerai ensuite nos prévisions d'actions pour 2023/2024. Après cela, nous pourrions conclure nos travaux.

2- En premier lieu, commençons par un constat

Pour illustrer l'état de l'opinion publique, nous prendrons en compte les résultats d'une étude indiquant que :

- 18 % des sondés étaient pro-chasse,
- 25% anti-chasse,

- Et 57% étaient en attente d'informations pour avoir une opinion dans ce domaine.

Cette étude contredit tous ceux qui pensent que la société française est globalement anti-chasse.

Nous observons également une société qui s'urbanise toujours plus, des citoyens qui vivent toujours plus nombreux dans de grands centres urbains et qui par conséquent s'éloignent de la nature. Les mêmes qui expriment pour autant, le souhait et le besoin de s'en rapprocher.

La société dans laquelle nous vivons change, devient moins tolérante, les groupes ou groupuscules anti chasse voire antitout se radicalisent.

De nouvelles manières de consommer apparaissent et se développent, je pense aux végétariens et autres antispécistes.

L'introduction de la notion du bien-être animal est bien légitime mais chez certains dérivent, allant jusqu'à considérer tout animal au même niveau que l'homme voire supérieur.

La radicalisation de certains va jusqu'à utiliser des procédés dont je vous laisse juge :

- Entrer dans les exploitations pour faire des images conformes à ce qu'ils souhaitent trouver.

- Introduire des pointes dans des arbres sans s'imaginer le risque qu'ils font courir aux bucherons lors de l'exploitation des forêts. Ces gens se définissent écologistes.

La recherche d'une nature et d'un équilibre à la fois végétal et animal est plus complexe qu'il n'y paraît. Cependant, une quasi-unanimité se fait jour dans la réflexion des divers organismes, collectivités, associations, celle d'agir et contribuer à améliorer la biodiversité. De nombreux acteurs vont dans ce sens pour faire de nos territoires, des zones d'accueil de plus grande qualité pour le végétal et donc pour l'animal.

Des actions menées par les chasseurs sont nécessaires aux maintiens des équilibres entre espèces dans l'intérêt de tous sans quoi certaines d'entre elles prendraient le pas sur d'autres. Les conséquences en seraient un bouleversement floristique et faunistique certainement irrémédiable.

Enfin pour que nos réflexions et nos actions soient utiles et donnent du sens à notre vie, il nous faut transmettre nos savoirs aux générations futures pour qu'ils puissent le moment venu, agir en connaissance de cause.

Des mouvements politiques, des associations dites environnementalistes agissent de concert pour attaquer la chasse de toute part en proposant des solutions interdisant certaines pratiques (vénerie, chasse traditionnelle) ou en voulant interdire tout simplement la chasse le dimanche. Ces mesures auraient pour conséquence de dresser les gens les uns contre les autres et de casser une valeur fondamentale pour une société : le vivre ensemble.

D'ailleurs, les différentes structures associatives de randonnée n'y sont pas favorables non plus, preuve en est qu'il y a encore du bon sens dans notre ruralité.

3- Les menaces qui pèsent sur notre activité mais aussi les opportunités qui s'offrent à nous

Pour avancer, il nous faut mieux connaître les menaces qui pèsent sur notre activité mais aussi les opportunités qui s'offrent à nous.

Le plomb : son utilisation est interdite dans les zones humides et à moins de 100 mètres de celles-ci. Mais de nombreuses zones d'ombre subsistent et doivent être éclaircies avant la prochaine saison pour mieux comprendre ce qui est autorisé et interdit. A ce jour, la recherche de munitions compatibles avec nos armes de chasse doit être offerte à des prix raisonnables à tous les chasseurs. La Fédération Nationale des Chasseurs vient de demander un moratoire sur ce sujet, prenant en compte différents facteurs liés à la sécurité alimentaire, à la pollution et à la disponibilité des munitions et armes. Je voudrais rappeler ici aux décideurs français mais surtout européens qu'un pays a depuis longtemps interdit le plomb. Il s'agit de la Norvège depuis 2005. Mais ce pays vient de bizarrement l'autoriser à nouveau pour la chasse en 2020, preuve que les munitions de substitution ne donnaient pas entière satisfaction.

Autre menace qu'il nous faut prendre en compte, c'est la radicalisation des groupes et groupuscules de notre société, qui s'arrogent le droit de penser pour tous et veulent édicter des lois pour appliquer aux autres et toucher ainsi aux fondements de notre ruralité, élément d'autant plus dangereux, que pour la plupart, ils ne connaissent pas la ruralité, ses traditions, son bon sens et toutes ses richesses. Ils veulent nous imposer leur mode de vie et leur mode de pensée.

Notre communication est encore trop faible et son utilité trop souvent négligée. Globalement nous agissons trop peu dans ce domaine. Notre capacité à informer, expliquer, démontrer doit nous permettre de mieux faire connaître le véritable sens de nos actions.

Cette constatation est sans doute une des raisons pour laquelle nous ne sommes pas reconnus par la société à sa juste valeur. Cette revendication est indispensable à la pérennité de notre activité et pourtant nous avons des atouts qu'il nous faut davantage mettre en avant.

Le nombre tout d'abord. Troisième association en nombre d'adhérents derrière nos amis pêcheurs et footballeurs, nous avons 10 000 pratiquants en Deux-Sèvres et 1 million en France.

La qualité et la quantité des heures de bénévolat font de notre engagement une pièce maîtresse de notre action sur nos territoires.

Nos actions dirigées en matière d'amélioration de la biodiversité par la plantation des haies, le semis de jachères et autres CIPAN, améliorent incontestablement la nature à l'intention de toutes et de tous.

Et que dire de notre outil « Ekosentia, Chemins Ruraux, Cœur de Biodiversité » qui grâce aux partenariats établis avec les communes permettent d'agir dans l'amélioration des habitats. Le tout se déroule dans une démarche participative associant tous les habitants du territoire. En partant du diagnostic des chemins ruraux, nous construisons ensemble un projet d'amélioration de notre cadre de vie avec la mise en place de haies, de semis végétal ou bien encore de formations à l'entretien des infra structures agroécologiques.

Nos actions d'éducation à la nature avec notre agrément de l'éducation nationale donnent du sens aux réalisations en transmettant nos savoirs et les orientations d'amélioration aux jeunes générations en collaboration avec le monde enseignant.

En matière de gestion des espèces, nous agissons dans plusieurs directions avec pour but d'être utile à la société et aux citoyens qui la composent :

- Sur l'espèce sanglier, ou bien cerf et chevreuil, les prélèvements réalisés permettent ainsi de mieux maîtriser les dégâts aux récoltes pour les exploitants agricoles et d'éviter les accidents de circulations routières pour chacun d'entre nous. Pour rappel, on comptabilise 30 000 collisions routières avec la faune sauvage chaque année en France.

- Sur les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, nous informons grâce aux données recueillies sur le terrain, l'administration afin qu'elle puisse réaliser les classements, arrêtés nécessaires et éviter ainsi les nuisances aux cultures et aux élevages.

- Les prélèvements par la chasse des autres espèces permettent ainsi de maintenir un certain équilibre dans la nature.

Pour mener à bien tout ce travail, nous nous appuyons sur une équipe de professionnels compétents au service de nos adhérents. La politique menée dans ce domaine par mes prédécesseurs, Yves Giraud et Guy Guédon donne ici tout son sens, son utilité et son efficacité. La chasse deux-sévrienne est ainsi plus forte aujourd'hui et mieux armée pour affronter les exigences de l'avenir.

La sécurité est également une priorité absolue pour la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres en menant un programme de formation conséquent par les formations décennales, les formations aux responsables de battues, aux chefs de ligne et les nombreuses formations délocalisées lors des ronds de battues, formations aux piégeurs, formation à l'hygiène et à la venaison.

Le budget annuel qui y est consacré est de 70 000 euros.

4- Nos orientations et nos actions pour 2023/2024

Avec le conseil d'administration de notre Fédération, il nous est apparu nécessaire de retracer avec vous aujourd'hui, les principaux projets que nous entendons mener à bien au cours de la prochaine saison. Ainsi mieux connus, ils pourront être mieux partagés, mieux compris et ainsi finalement, être plus efficaces.

Mais avant d'aller plus loin, je voudrais appuyer sur 2 convictions fortes :

- La chasse que nous entendons défendre et promouvoir est une chasse démocratique et populaire et donc accessible au plus grand nombre.

- La chasse est une et indivisible. A ceux qui voudraient opposer une chasse de régulation à une chasse de détente, je dis, vous n'avez rien compris à la chasse. Le chasseur agit avec passion, en symbiose avec la nature à la recherche de sensations uniques et si particulières. S'il doit prélever un animal, c'est dans ce contexte qu'il va le faire et non, pour simplement lui donner la mort. C'est toute la nuance que chaque chasseur connaît, ressent et comprend.

Maintenant, nous allons aborder les actions décidées sur cette prochaine saison :

1- En premier lieu, continuer cette politique d'amélioration de la biodiversité et de reconquête de nos biotopes en mettant en avant les partenariats Ekosentia, Chemins Ruraux, Cœur de Biodiversité. Nous dépasserons cette année les 20 communes engagées.

Cette politique passera aussi par l'utilisation des autres cadres que sont les conventions Agrifaune, les partenariats avec le département et la région.

Les aides directes sur nos fonds propres fédéraux pourront désormais être alimentées par l'élaboration de partenariats avec des investisseurs privés et ainsi mobiliser des ressources dans le but d'améliorer la nature en rassemblant autour de nous des acteurs ayant cette volonté. D'ailleurs, nous venons de créer récemment une nouvelle association intitulée « NHAIE'MROD, plantons en 79 ». Cette association regroupera dans un premier temps, notre Fédération, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, des exploitants agricoles et des particuliers. Avec le soutien de la Fondation du patrimoine, nous avons pour objectif de développer notre politique en faveur de la protection et de la plantation des haies. Vous recevrez bientôt une invitation à l'Assemblée Générale de cette association qui se déroulera le 11 mai prochain. Vous y êtes tous invités.

2- Notre engagement en matière d'éducation à la Nature est reconnu par l'agrément de l'académie de la région. C'est un gage de sérieux, de crédibilité et de reconnaissance du travail effectué auprès des élèves avec leurs enseignants par nos agents formés à cet effet. Nous continuerons dans ce sens et avons dans ce domaine, un collaborateur à temps plein depuis plus de 15 ans.

3- Nous continuerons notre politique de reconquête des effectifs où je vous rappelle la qualité de l'enseignement avec un taux de réussite de 93% au permis de chasser.

- Pour une première validation d'un nouveau chasseur, la Fédération prendra en charge la moitié du montant ainsi que par l'adhésion à la revue Chasseur en Nouvelle-Aquitaine.

- Les actions de parrainage seront reconduites : tout chasseur pourra parrainer un collègue ne prenant plus son permis et ce, dès la première année.

4- Pour les ESOD, alors que nous connaissons dans les semaines qui viennent la liste des espèces pour la période 2023/2026, je voudrais à cet effet adresser nos remerciements :

- A nos adhérents, qu'ils soient ACCA ou chasses privées, à leurs piégeurs, aux exploitants agricoles, d'avoir fait l'effort de déclarer les dégâts constatés.

- Aux 257 maires du département pour leur soutien dans cette démarche.

Mais d'ores et déjà, nous devons continuer les bonnes habitudes et préparer la liste suivante. A cet effet, un formulaire uniformisé est à votre disposition sur notre site ou sur celui de la chambre d'agriculture.

5- La maîtrise des sangliers et leurs dégâts est un enjeu fort pour la chasse française et celle de notre département. A ce propos, notre Fédération Nationale, le monde agricole et les pouvoirs publics l'ont bien compris. Devant l'explosion des populations, l'augmentation du prix des denrées et donc des montants à indemniser, il nous faut impérativement davantage prélever et protéger les récoltes. C'est un message fort que je passe à tous nos adhérents.

Les différents plans de soutien conclus avec les pouvoirs publics et le monde agricole visent une réduction de 20 à 30 % des surfaces impactées en France. Pour notre département, nous avons bénéficié du plan de résilience en 2023 qui compense la hausse du prix des denrées 2022 par rapport à 2021.

Le plan d'accompagnement sur 3 ans dont les modalités ne sont pas encore toutes connues à ce jour doit nous aider à atteindre nos objectifs de réduction des dégâts payés dont je vous rappelle qu'en 2022/2023, ils devaient fleureter avec les 250 000 € quand ils étaient de 90 000 € il y a 3 ans. C'est en travaillant ensemble, Fédération des Chasseurs, adhérents, exploitants que nous pourrons y arriver et cette démarche est gagnant-gagnant. Plus de récoltes pour l'exploitant, plus de chasse pour les chasseurs et moins d'indemnisation pour la Fédération.

C'est un défi que nous devons réussir sans quoi certaines Fédérations pourraient ne plus pouvoir faire face à leurs obligations d'indemnisations. Nous serons, chers adhérents, bien évidemment à vos côtés au travers de nos comités de vigilances locaux ou bien tout autre soutien dont vous auriez besoin.

6- Dans le cadre de l'amélioration sanitaire et du traitement des viscères de grand gibier, nous avons travaillé à la mise en place d'une action de collecte. L'enjeu est à la hauteur de 140 tonnes de traitement par an. Pour mieux connaître les tenants et les aboutissants dans ce domaine, nous avons lancé une opération test sur l'unité de gestion du marais poitevin depuis le 14 janvier dernier. Pour mener une analyse complète, il nous faudra sans doute poursuivre le test sur la prochaine saison.

Mais d'ores et déjà, il nous faut avoir des partenaires financiers pour mener à bien ce dossier. La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres prendra ses responsabilités, nos adhérents également. Mais il n'est pas envisageable que nous soyons les seuls financeurs. En prélevant entre 7 à 8000 animaux par an, nous servons les intérêts de la société. Alors j'en appelle aux collectivités pour réussir ce projet ensemble (Département, région, communautés de communes et communes) car c'est une mission de service public.

Je remercie d'ailleurs à ce sujet, le FREDON et le groupement sanitaire des Deux-Sèvres d'avoir bien voulu nous accompagner sur cette période de test.

7- Notre politique de communication va comprendre plusieurs axes dont certains seront nouveaux :

- Des articles de presse habituels que sont les informations données par la Fédération ou bien lors de chaque action de terrain.

- Les actions à l'attention du grand public comme la nuit du lièvre ou le baguage des bécasses.

- Le renouvellement des Ekorandos sur les communes affichées derrière moi, dans le but de faire découvrir le travail

des chasseurs sur le terrain le 11 juin prochain. Je vous laisse découvrir le teaser informant de cette manifestation. Je remercie les responsables des secteurs concernés pour l'organisation de ces journées ludiques et l'implication avec leurs chasseurs pour montrer leurs réalisations. L'an dernier, nous avons enregistré 1000 participants. Je compte sur vous pour vous mobiliser et participer à ces Ekorandos, en vous faisant accompagner de vos amis, de votre famille.

8- Et puis, comme vous l'avez entendu tout à l'heure, **votre Fédération a 100 ans**, ce qui démontre l'importance de cette activité et son ancrage dans notre monde rural. Donc nous organiserons une grande fête du centenaire avec entrée gratuite à La Crèche, le 2 septembre prochain en mettant en avant un bon nombre de ces différentes facettes de notre activité qui font la richesse de la chasse deux-sévrienne et française. Je lance d'ailleurs à cet instant, un appel au bénévolat pour pouvoir vous servir dans les meilleures conditions. Vous pouvez contacter le siège de la Fédération afin de vous signaler comme volontaire et ce, pour apporter votre aide.

9- 2023/2024 sera également la dernière année de notre 3^{ème} Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Il nous faudra dans les prochains mois, rédiger un nouveau document, vous le soumettre lors de notre Assemblée Générale 2024 afin de le rendre opérationnel au 1er juillet 2024. D'ici là, de nouvelles mesures réglementaires nationales viendront enrichir ce document. Je pense notamment aux mesures du plan d'accompagnement concernant la gestion du sanglier ou bien encore au plan sécurité à la chasse de notre gouvernement.

10- Nous avons également en cours, **une démarche d'études. La première d'entre elles concerne l'opportunité de mise en place d'un pôle environnemental.** Il aura pour objectif d'investir des espaces professionnels inexploités à ce jour, répondant aux besoins de certaines collectivités publiques en mettant à leur service nos compétences environnementales et ainsi assurer davantage encore le développement de notre Fédération. Alexandra Baron notre directrice reprendra en main ce qui est son deuxième bébé, le premier se nomme Serena et a vu le jour le 22 mars dernier.

Enfin la seconde, nous avons confié à Jean-François Chollet, une vice-présidence déléguée à l'acceptation sociétale et à l'innovation. Les travaux ont commencé, ils ont été présentés au conseil d'administration, ils devront être suivi de débats et de propositions d'actions. Je souhaite que nous attachions une importance toute particulière à deux catégories de citoyens qui à notre sens s'inscrivent dans une perspective de la chasse deux-sévrienne : les femmes et les jeunes. Nous devons nous appuyer sur les deux associations existantes :

- La chasse au féminin.
- L'Association Départementale des Jeunes Chasseurs.

Mais pas seulement. Il nous faut réfléchir aux moyens de mieux intégrer ces personnes aux instances dirigeantes de notre Fédération.

Vous l'avez compris, l'ensemble des orientations que nous venons de détailler, constitue bien plus qu'un simple plan d'actions pour 2023/2024. En effet, elles sont le fruit d'une réflexion collective pour une vision prospective de la chasse deux-sévrienne à l'horizon 2030. Ces démarches ne peuvent réussir que si tous ensemble, Fédération, Adhérents, Chasseurs, Partenaires, **nous relevons le défi d'agir pour une chasse pérenne, assumée et utile à la société.**

Conclusion

Vous l'aurez bien senti, l'équipe d'administrateurs à laquelle vous avez confié les clés de la maison chasse des

Deux-Sèvres en avril 2022, accompagnée de l'ensemble du personnel, s'inscrit résolument dans une perspective de logique de projet. C'est ainsi que nous souhaitons faire avancer les choses de manière crédible et pérenne.

Je voudrais ici, adresser mes remerciements à l'ensemble du Conseil d'Administration pour leur investissement et leur volonté de travailler en équipe dans l'intérêt de la chasse deux-sévrienne.

À l'attention de l'équipe de professionnels managée par Alexandra Baron, je voudrais publiquement leur dire combien ils sont essentiels dans la conduite des affaires cynégétiques de notre Fédération. Nous savons pouvoir compter sur vous.

Je voulais également remercier et féliciter Frédéric AUDURIER pour sa capacité à assurer sa mission de directeur par Intérim.

À l'attention de nos partenaires, représentant de l'Etat, élus, chefs d'entreprise, votre collaboration fut d'un grand secours dans la réalisation de nos projets. Nous vous en remercions et comptons de nouveau sur votre soutien en 2023/2024, indispensable pour transformer bon nombre de projets en réalisations.

À l'attention de ceux que l'on appelle les Associations de Chasses Spécialisées, vous qui composez les différentes facettes de la chasse deux-sévrienne, soyez fières de ce que vous êtes, soyez fières de ce que vous faites et soyez assurées du soutien et des encouragements de votre Fédération.

À l'attention de nos 1 377 adhérents territoriaux et 9738 chasseurs, votre motivation, vos engagements sur vos territoires, l'huile de coude que vous savez si bien utiliser, la passion qui vous anime, donnent du sens à vos projets en les rendant utiles à la chasse et à la société. Soyez assurés de la reconnaissance et du soutien de votre Fédération.

Je m'adresse maintenant plus particulièrement aux 269 ACCA et AICA dont les conseils d'administration seront renouvelés cette année. Je souhaite que vos équipes se renouvellent avec des membres ayant envie de faire et la volonté de donner aux autres, envie d'avoir envie.

Alors, je terminerai par cette réflexion :

Certains oiseaux de mauvais augures se gaussent de plaisir à les entendre dire, qu'ils voient la chasse et les chasseurs vieillir pour être comme ils souhaiteraient une espèce en voie de régression.

À l'écoute de ces propos, j'ai recherché le sens du mot jeunesse. Après avoir feuilleté quelques livres et effectué quelques investigations sur internet à la recherche de la définition de ce mot, j'ai trouvé celle-ci que je propose à votre réflexion voire à votre méditation.

Pour un individu, un groupe de personnes, une association voire une société tout entière, la définition du mot jeunesse se résume ainsi :

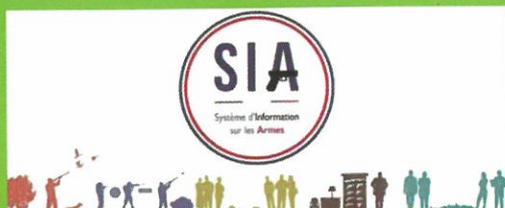
« La jeunesse, c'est lorsque le poids de l'espérance est supérieur à celui de l'expérience dit autrement c'est lorsque le temps consacré à la réflexion, conception et réalisation des projets est supérieur aux tâches du quotidien ».

Eh bien, lorsque l'on observe avec l'ensemble du conseil d'administration de la Fédération le nombre de projets que mènent nos adhérents, je peux vous dire avec une assurance certaine :

VOUS CHASSERESSES ET CHASSEURS DES DEUX-SEVRES VOUS ETES TOUJOURS TRES JEUNES.

Je vous remercie de votre attention.

Le nouveau Système d'Information des Armes : report de la date de création de votre compte au 31 décembre 2023 !



Rappel

La non-cr ation du SIA n'emp che pas la prise de validation du permis

Qu'est ce que le SIA ?

Afin de faciliter le recensement des utilisateurs d'armes   feu, le minist re de l'Int rieur a mis en place un site internet accessible aux d tenteurs, aux professionnels et   l'administration, sous la forme d'un portail num rique et permettre ainsi la simplification des d marches r glementaires lors de l'achat, de la vente de fa on d mat rialis e et r duire les d lais d'instruction de l'Administration.

Qui est concern  ? Tous les chasseurs d tenteurs sont concern s par l'ouverture du compte SIA, cependant ceux ne d tenant que des armes   canon lisse ne tirant qu'un seul coup par canon, qu'ils poss daient avant le 1er d cembre 2011 et pour laquelle il n'y a jamais eu de d claration en Pr fecture n'ont pas l'obligation de d clarer leur arme dans leur r telier num rique.

Quand et comment cr er son compte ?

Les chasseurs devaient cr er leur compte avant le 1er juillet 2023 afin de conserver leur droit de d tenir leurs armes. Cette  ch ance a  t  repouss e au **31 d cembre 2023**.

Vous devez disposer d'une adresse  lectronique, scanner ou photographier votre pi ce d'identit , justificatif de domicile et permis de chasser.

A l'adresse suivante :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

D s votre compte cr e, vous retrouverez toutes les armes d tenues qui ont  t  d clar es depuis 1995 en Pr fecture. Votre num ro SIA est unique. Pensez   bien le conserver.

En cas de besoin, vous aurez 6 mois pour corriger les erreurs de votre compte.

Besoin d'aide ?

Votre armurier de proximit  vous propose un service payant pour cr er votre compte et enregistrer vos armes. N'h sitez pas   faire appel   lui.

Les 22 Maisons France Connect des Deux-S vres ont  galement un service d'aide sur place et vous accueilleront pour vous aider dans vos d marches num riques.

La F d ration tient  galement des permanences le mercredi apr s-midi pour vous accompagner. Prendre rendez au pr alable au 05.49.25.05.00



Votre fédération a **100 ans**

Le **samedi 2 septembre 2023** aura lieu une grande manifestation pour fêter le centenaire des fédérations de pêche et des chasseurs des Deux-Sèvres. A cette occasion, le parc du siège social de la Fédération des Chasseurs situé 7 route de Champicard à La Crèche sera ouvert et accueillera de nombreux stands en lien avec la chasse, la pêche et la ruralité.

Vous pourrez venir découvrir les différentes races de chiens, les associations spécialisées du département, les différents partenaires, les artisans. De nombreuses animations agrémenteront cette journée. Des producteurs locaux seront également présents pour le repas du midi et du soir.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

LA CRÈCHE (79)
7 ROUTE DE CHAMPICARD

ENTRÉE GRATUITE

FÊTE DU CENTENAIRE DES FÉDÉRATIONS
1923-2023

ÉVÈNEMENT MAJEUR À NE PAS MANQUER

Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

Fédération Départementale PÊCHE

SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2023
9 H A 19 H

Marchés des Producteurs

Nombreuses animations
Repas fermier (midi & soir)
Veuillez emporter vos couverts

Informations aux FDC 79 : 08 49 26 89 08
FDC 79 : 08 49 26 89 08

Opération «j'aime la Nature Propre» Edition 2024



La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres (FDC 79) conduit depuis trois ans l'opération « **J'aime la Nature Propre** », menée par la Fédération Nationale des Chasseurs.

Aujourd'hui, la Fédération Nationale souhaite élargir son opération en proposant aux territoires de chasse et aux communes de réaliser cette journée conviviale le weekend du 16-17 mars 2024, avec l'accompagnement, pour l'organisation et la gestion de l'évènement, de la FDC 79. Celle-ci s'engage à fournir un kit de fournitures (sacs poubelles, gants réutilisables et gilets fluorescents) pour 1 000 participants par département et l'ensemble de la communication nécessaire (affiches et flyers). Cette journée sera entièrement prise en charge financièrement par les Fédérations Nationale et Départementale des Chasseurs.

Nous vous invitons, dès à présent, à nous faire part de votre souhait de participer à l'édition 2024 « J'aime la Nature Propre » avant le **1^{er} septembre 2023**, en contactant directement l'agent de secteur de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet national de l'évènement : <https://www.jaimelanaturepropre.fr> ou contacter la Fédération.

Nous espérons vous compter parmi les participants et réaliser cet évènement à vos côtés.

Enquête prélèvement via Chass Adapt

La FNC lance une enquête nationale sur les prélèvements de toutes les espèces chassables. Cette enquête individuelle via l'application ChassAdapt, permet de déclarer ses prélèvements en temps réel même sans connexion internet. Cette application qui permet déjà la déclaration de vos prélèvements obligatoires a été mise en place depuis 2019 par la FNC, pour la mise en place de la gestion adaptative. Cette année l'application est ouverte à toutes les espèces chassables ! la récolte de ces données est essentielle car elles militent en faveur d'une gestion adaptative transparente et durable des espèces chassées.

Cette enquête nationale est un outil scientifique au service de la défense de la chasse.

Alors n'attendez plus, téléchargez dès maintenant ChassAdapt gratuitement sur le Google Play Store ou l'App Store, et participez à l'enquête nationale sur les prélèvements de chasse !

Pour créer un compte, il est demandé son numéro d'identification guichet unique à 14 chiffres, sa date de naissance, son numéro de téléphone et un mot de passe. C'est simple, rapide et décisif pour l'avenir de la chasse.

Enquête Nationale sur les prélèvements de chasse :

Rejoignez **ChassAdapt** pour une gestion durable de la faune sauvage !

Pourquoi participer à cette enquête?

1. Des données essentielles pour la défense de la chasse.
2. Cette enquête est un outil scientifique pour la promotion, la communication, la transparence et la défense de la chasse.
3. La connaissance des prélèvements cynégétiques, pilier de la gestion durable des espèces chassées.
4. Cette enquête est individuelle via l'outil moderne ChassAdapt.
5. Cette enquête n'est pas un outil de contrôle et les données restent anonymes.
6. Quelles espèces chassables concernées?
ABSOLUMENT TOUTES.
7. Déclarez tous vos prélèvements dès maintenant et en temps réel.

